



ENGAGER UN·E RÉFÉRENT·E HANDICAP DANS SON CINÉMA

*Qu'est-ce qu'un·e référent·e handicap ? Quel est ou serait le rôle d'un·e référent·e handicap dans un cinéma ? Pour qui ? Pour quoi ?
Volonté ou obligation, comment les cinémas peuvent-ils construire une connaissance pérenne et partagée des questions d'accessibilité, embaucher des personnes en situation de handicap ou mieux accueillir les spectateurs et spectatrices ?*

C'est quoi un·e référent·e handicap ?

Il s'agit d'une personne intégrée ou intervenant dans l'équipe, même s'il n'existe pas de référent·e handicap type. Selon les structures, ce poste peut se trouver à différents niveaux dans l'organigramme et peut porter plusieurs noms : référent·e handicap, coordinateur·trice handicap, chargé·e de maintien dans l'emploi, correspondant·e handicap... Selon les besoins de la structure et le contexte, les missions varient. Cependant, pour les cinémas, on peut déjà tracer les fonctions principales qu'un·e référent·e handicap peut effectuer.

Une veille continue

Les lois autour du handicap évoluent. Souvent, des décrets viennent s'ajouter à la législation, si bien que les lois sont parfois difficiles à suivre. De la même manière, le secteur est innovant, il demande une attention et une veille accrue pour agir au mieux dans l'air de son temps.

Déjà, dans ce court paragraphe, nous avons relevé une facette importante du métier. Un·e référent·e handicap veille sur l'actualité. Pour un cinéma, c'est une aubaine. En effet, les salles se doivent de répondre à leurs obligations légales dans l'accueil de tous les publics. Cependant, lorsque personne n'est qualifié pour suivre les évolutions législatives, le cinéma risque de perdre du temps ou de rester en incompréhension avec les mesures à prendre ; sans s'arrêter au cadre bâti, cela touche aussi au personnel, à la mobilité ou encore aux équipements et services proposés.

D'ailleurs, effectuer une veille sur la recherche et l'innovation est tout aussi important pour un cinéma moderne, cela évite de se tromper dans ses choix, par exemple pour la diffusion des versions audiodécrites, un·e référent·e handicap vous guidera dans le choix de votre matériel. Un·e référent·e handicap enquête auprès des publics pour trouver les solutions les plus adéquates pour le cinéma ainsi que pour spectatrices et spectateurs.

Un·e tiers de confiance

Les sujets liés aux situations de handicap sont parfois délicats à explorer, si bien qu'on peut craindre de s'y lancer de peur de se tromper, de heurter les personnes concernées ou

encore que le public ne réponde pas présent.

Un·e référent·e handicap est la personne sur qui compter. Il ou elle pilote la direction des actions à mener et informe, oriente, accompagne aussi bien les professionnel·le·s de votre cinéma que les personnes en situation de handicap.

Si vous avez une question ou un doute, c'est directement vers cette personne que vous pouvez vous tourner et trouver une solution. Elle connaît son sujet et saura vous aiguiller.

Exemple : vous avez mis votre énergie au profit d'un projet inclusif mais vous ne savez pas comment le faire savoir aux publics. Vous craignez que rien ne change dans la fréquentation de votre salle. Un·e référent·e handicap explore et construit les clés d'une communication réussie et pourra solliciter des acteurs externes.

Un lien avec les acteurs internes et externes

Afin de donner à votre cinéma, votre festival ou à tout autre évènement une dynamique inclusive, il implique parfois de se tourner vers différents organismes extérieurs : associations, gouvernement, collectivités territoriales...

Un·e référent·e handicap est un facilitateur. Il ou elle fait le lien entre les différents acteurs internes et/ou externes pour mener à bien vos projets. Issue du milieu inclusif, cette personne peut très vite savoir vers qui se tourner et possède parfois déjà un carnet d'adresse pour répondre à vos besoins.

Chef-fe de projet et coordination d'une politique inclusive

C'est peut-être le moment de prendre un nouveau tournant dans votre cinéma. Vous réfléchissez à une nouvelle politique, à l'installation de nouveau matériel, à une rénovation de l'accueil ? Un·e référent·e handicap est un·e pilote d'actions, de projets et de politique handicap. Son travail peut se concentrer aussi bien autour d'un diagnostic en vue de préconisations que d'une évaluation de vos pratiques.

Une communication précise

Un·e référent·e handicap organise la communication sur la politique handicap et vos démarches d'accessibilité, organise des évènements en lien avec le handicap, guide votre communication numérique, accompagne sur la création de vos programmes. Un·e référent·e handicap utilise un vocabulaire adapté.

Emploi de personnes en situation de handicap

12% de la population est en situation de handicap. 80% sont dits « invisibles ». Un·e référent·e handicap peut aussi être amené vers des missions de ressources humaines, notamment dans l'emploi de personnes en situation de handicap. Un·e référent·e handicap peut intégrer un nouveau salarié en situation de handicap ou permettre à un salarié de votre cinéma de faire reconnaître son statut de travailleur handicapé.

D'autres questions :

Est-ce que je suis obligé d'avoir un référent handicap ?

« Dans toute entreprise employant au moins deux cent cinquante salariés, est désigné un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap »

(article L5213-6-1 du Code du travail)

La loi préconise à minima de désigner une personne référente pour une entreprise de plus de 250 salarié·e·s. Pas d'obligation en dessous de cet effectif.

Où former mon employé au poste de référent handicap ?

Il existe aussi bien des formations accessibles sans qualification particulière de courte durée que des formations sur deux ans accessibles à partir de bac +3 ou bac +4. Quelques exemples, dans une liste non-exhaustive, ci-dessous :

- Université Paris Créteil propose un DIU Référent Handicap
- Université de Nice propose également un DU Référent Handicap
- Lumière Lyon 2 propose un master Référent Handicap
- TH'Conseil propose des formations courtes (2 jours) pour former un employé au rôle de Référent Handicap
- INSHEA propose en région parisienne un Master Pratiques inclusives Handicap
aAccessibilité Accompagnement

Je suis une petite structure, comment faire ?

C'est vrai qu'avoir une personne référente handicap à temps plein dans une petite équipe peut sembler lourd de prime abord. Vous pouvez confier cette mission en complément d'autres fonctions à l'un de vos collaborateurs et le former pour cela. Il existe aussi des consultants qui font ce travail de référent handicap. Ce sont des structures qui accompagnent plusieurs entreprises pour leur donner une expertise sur les questions liées au handicap. Elles peuvent vous proposer un diagnostic, piloter une politique handicap, créer une stratégie de communication etc. Tout le travail qu'un·e référent·e handicap fait. Voici quelques structures qui proposent ce type de service : [T'hompouss](#), [D-CODE](#), [TH Conseil](#)

Ciné Sens peut également vous accompagner et vous orienter vers des structures ou associations.

Qu'est-ce que le handicap ?

Selon la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son

environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Depuis 2005, c'est bien à l'environnement qu'on associe le handicap, et non à la personne. Plus précisément, c'est la confrontation entre un environnement et les singularités d'une personne qui va créer une situation de handicap. C'est bien pour cela qu'on parle de situation et pas de HANDICAPÉ.

Exemple : Je suis sourde. Je vais au cinéma. J'ai repéré sur le site internet que le film que je souhaite voir dispose d'une version ST-SME (chouette!). J'arrive au cinéma. J'avance à la caisse et m'adresse à quelqu'un pour acheter un billet. Jusque là tout va bien. La personne commence à me parler, un peu vite, trop vite. Pas le temps de lire sur les lèvres. Difficile de la comprendre ainsi que de faire comprendre quel film je veux voir. 2 laborieuses minutes plus tard, alors que ça aurait pu prendre 30 secondes, j'ai mon billet et je vais voir mon film. La situation s'est révélée, pour moi, handicapante. Et la répétition/accumulation de ce type de situations sur une journée ajoute à mon ressenti.

Environnement inclusif ou adapté au handicap

Alors qu'est-ce qu'il s'est passé dans ce court exemple ? Je me suis retrouvée en situation de handicap (oh ça va, tout de suite les grands mots). Pourquoi ? Jusqu'à l'arrivée devant la caisse, tout s'est bien passé, soit l'environnement était inclusif et conçu pour que toute personne puisse en bénéficier, soit l'environnement était adapté, c'est-à-dire qu'il avait été construit de manière exclusive à l'origine mais qu'avec des solutions d'adaptation, il m'a été rendu accessible. Dans tous les cas, j'ai pu aller jusqu'à la caisse sans mal. Mais arrivée à la caisse, que s'est-il passé ?

Le fait que la personne qui m'a accueilli (qui appartient à l'environnement, en l'occurrence, au cinéma), ne sache pas communiquer avec moi m'a placé dans une situation de handicap. Admettons qu'elle ait été formée, ou au moins sensibilisée à la surdité, son attitude aurait été différente. Elle aurait su communiquer, peut-être aurait-elle articulé plus lentement, ou utilisé l'écrit, manuellement ou via un système de reconnaissance vocale ? Je ne sais pas, il y a beaucoup de façon de se faire comprendre, encore faut-il que les personnes soient informées/formées.

La personne référente handicap dans votre cinéma permet d'éviter cette situation désagréable pour la spectatrice. Elle peut organiser des formations ou elle-même sensibiliser les employé·e·s.

D'autres ressources pour approfondir :

Interview avec une référente handicap : [Référent handicap entreprise : la personne sur qui compter?](#)

Les missions d'une référente handicap : <https://youtu.be/qV2-aylgFOE>

Former un référent handicap : [Former un référent handicap – OETH](#)